

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2262

présenté par
M. Berta

ARTICLE 13

À la première phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« cérébrale »,

insérer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.